



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 mars 2022

29/03/2022-05

| | | |
|---|-----------------------------------|----|
| Objet : | Nombre de conseillers en exercice | 29 |
| COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ANNEXE DU PORT DE TREVIGNON | Nombre de présents | 25 |
| | Nombre de votants | 27 |

Par suite d'une convocation en date du 22 mars 2022, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie le **29 mars 2022 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUOT Dominique - SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – JESTIN Caroline – PAUCHET Gérard.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

DENIEL Baptiste à TANGUY Michel
GALBRUN Karine à DOUX BETHUIS Sonia

Absent(e)

DAGORN Nicolas

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle

Monsieur Le Maire propose d'élire un ou une président(e) de séance. Madame DOUX BETHUIS est désignée en qualité de présidente de séance pour le vote du compte administratif du budget annexe du port de Trévignon.

Monsieur Le Maire quitte la salle.

Le compte administratif 2021 du Port de Trévignon est arrêté de la manière suivante :

Section d'exploitation :

Dépenses : 63 226,46 €

Recettes : 85 652,34 €

Soit un excédent annuel de 22 425,88 €

Section d'investissement :

Dépenses : 40 921,99 €

Recettes : 61 373,96

Soit un excédent annuel de 20 451,97 €

Soit un résultat annuel de clôture de **42 877,85 €**

Le document budgétaire était joint à la note de synthèse.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 8 mars 2022 ;

Vu l'avis favorable du conseil portuaire du 9 mars 2022 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget annexe du port de Trévignon pour 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 31 mars 2022

LE MAIRE

Olivier BELLEC

